

Observatoire SOCIO-ÉCONOMIQUE EN MOSELLE

Population des territoires : regard sur l'évolution 2016-2022

Repèr'

#grandterritoire | janvier 2025

L'observation constitue un gène essentiel des agences d'urbanisme. À l'AGURAM, cela se manifeste par des productions bien connues, focalisées sur des territoires et thématiques spécifiques : habitat, économie, logement étudiant, phénomènes transfrontaliers, immobilier d'entreprise, etc.

La récente publication, par l'Insee, des données de population communale 2022, est l'occasion d'inaugurer **un nouveau format** : l'Observatoire socio-économique en Moselle – **Osmos**.

La vocation de cet outil est de **rendre compte des dynamiques socio-économiques à l'œuvre**, porteuses d'enjeux **pour les collectivités territoriales** du département.

C'est donc sur un sujet démographique que s'ouvrent les travaux de l'Osmos :

- ◆ Quels territoires gagnent, ou, au contraire, perdent en population ?
- ◆ Faut-il voir, dans les éventuels contrastes observés, le reflet de différentiels d'attractivité (arrivées/départs) des territoires, ou de variations naturelles (naissances/décès) de la population ?
- ◆ Quels enseignements tirer de ces constats ?
- ◆ Quels enjeux inhérents à ces dynamiques démographiques ?

Ce numéro initial propose de 1^{ers} éléments de réponse aux acteurs du territoire.



DES ÉVOLUTIONS COMMUNALES CONTRASTÉES : CROISSANCE À L'OUEST, BAISSÉ À L'EST

Les grands traits de l'occupation humaine de la Moselle méritent d'être rappelés pour bien **saisir les enjeux de l'évolution démographique** de ce territoire :

- ◇ **70 % de la population** départementale réside dans les Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) de la **conurbation du sillon mosellan¹ et dans les EPCI très urbanisés de Moselle-Est, de Creutzwald à Sarreguemines** (ancien bassin houiller) ;
- ◇ **30 % habite le reste du territoire**, marqué par une faible densité, y compris le long de la frontière luxembourgeoise (espace encore peu urbanisé et très agricole).

À l'échelle communale, les **évolutions récentes** (2016-2022) sont **très variables**, mais de grandes tendances territoriales se dessinent :

- ◇ une majorité de **communes en croissance dans l'ouest du département**, le long de la conurbation du sillon mosellan (Metz-Thionville) et dans les territoires alentours ;
- ◇ dans le **reste du territoire** mosellan, une **baisse de la population** dans la majorité des communes.

Cette orientation confirme des dynamiques qui s'inscrivent désormais dans le temps long :

- ◇ **le décrochage démographique** plus ou moins marqué de la **moitié est du département**, très rurale et éloignée des grandes villes françaises les plus proches (Metz, Nancy ou Strasbourg), malgré la résistance de quelques polarités (Sarrebouurg par exemple) ;
- ◇ le **déclin continu des agglomérations de Moselle-Est** malgré la proximité de Sarrebruck ;
- ◇ la périurbanisation le long et autour d'un **sillon mosellan qui confirme sa dynamique** en dépit de quelques ralentissements (Bouzonvillois – Trois frontières, Arc mosellan, etc.) largement compensés – c'est là un **retournement de situation** par rapport aux périodes précédentes – par la **reprise démographique des plus grandes agglomérations** : Eurométropole de Metz et Portes de France – Thionville.

À l'échelle de la Moselle, **ces contrastes « s'équilibrent » avec une croissance limitée de 0,09 % par an** entre 2016 et 2022. Ce chiffre semble indiquer un léger rebond, puisque la croissance fut nulle entre 2011 et 2016.

LES DONNÉES DE POPULATION INSEE ET LEURS CONTRAINTES D'UTILISATION

Depuis 2004, le recensement repose sur une collecte annuelle d'informations complétée au cours d'une période « roulante » de 5 ans. Les enquêtes réalisées de 2004 à 2008 ont permis de produire le recensement millésimé 2006, date du milieu de la période de complétion d'un 1^{er} cycle d'enquête de 5 ans. Les données de recensement sont, depuis, produites chaque année selon ce système de roulement, à partir des 5 enquêtes annuelles les plus récentes.

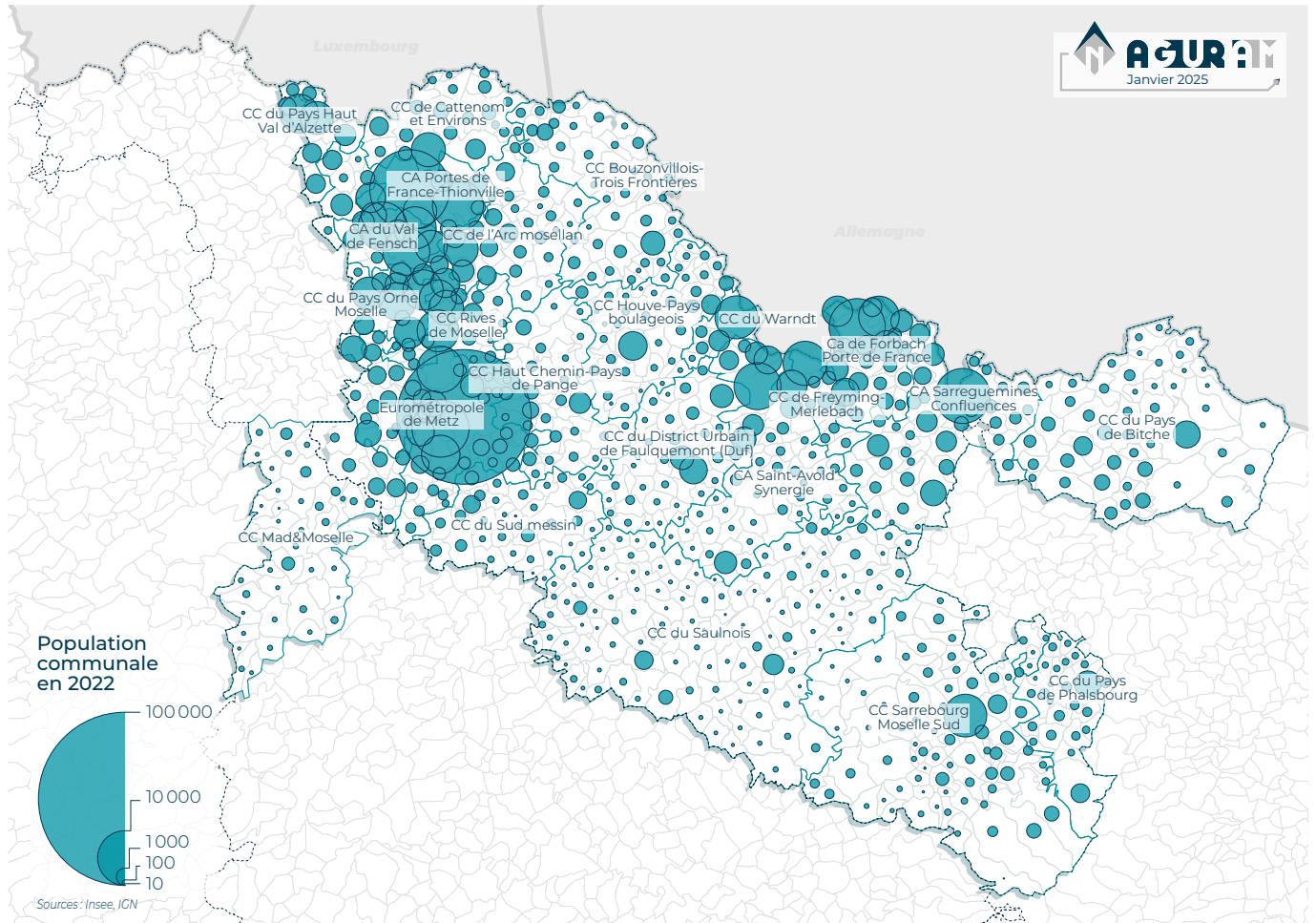
Les nouvelles données du millésime 2022 sont donc le résultat des enquêtes menées de 2020 à 2025. En effet, l'épidémie de Covid-19 a obligé l'Insee à adapter exceptionnellement sa méthode avec un cycle de 6 ans.

Les 1^{ères} données publiées – généralement fin décembre – ne concernent que la population de référence, qui remplace depuis cette année la population légale. Ce sont celles-ci qui sont présentées dans ce document (pop. municipale).

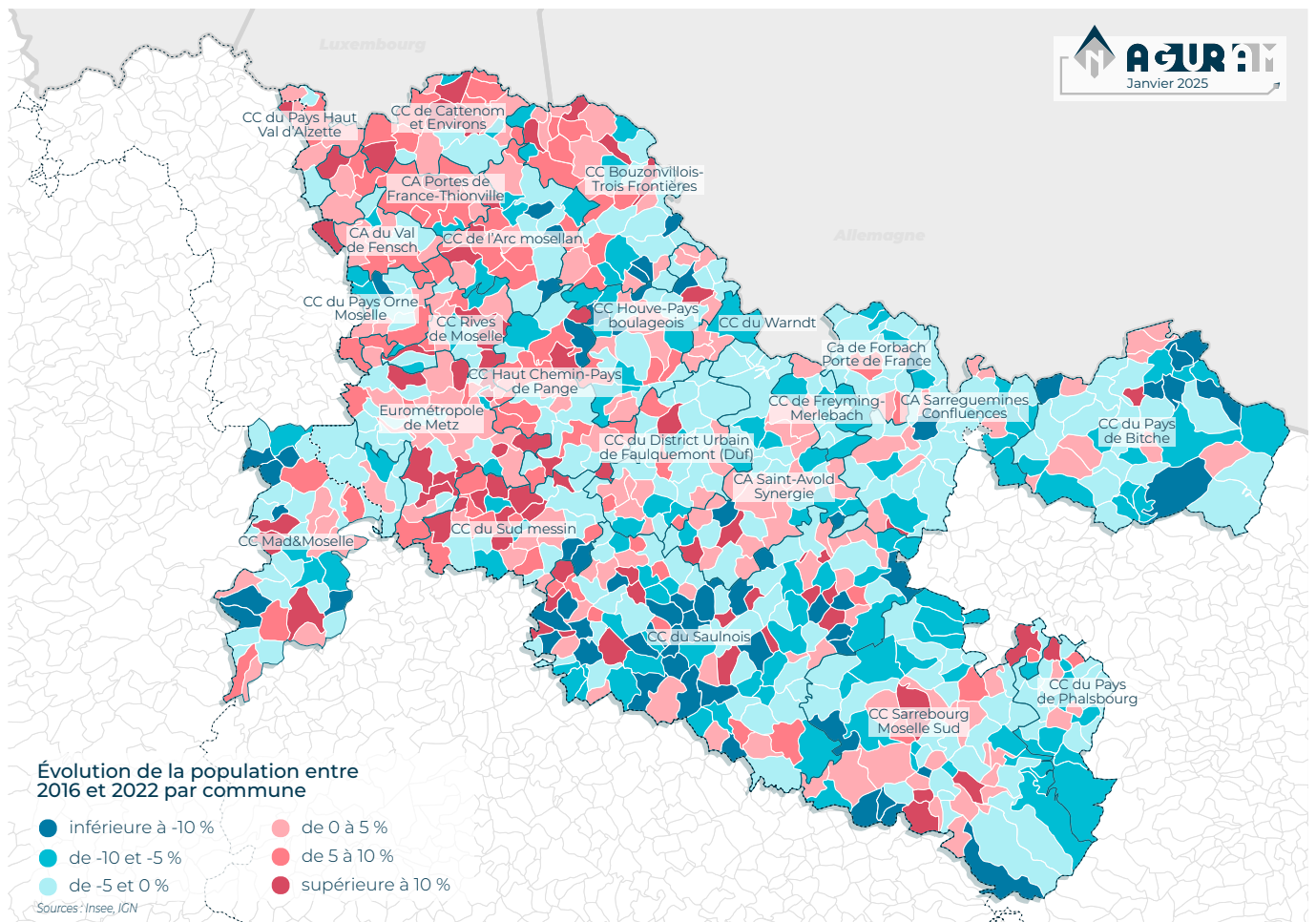
Enfin, du fait d'une méthode reposant sur des cycles d'enquête de 5 ans (provisoirement 6), il n'est pas possible de comparer 2 millésimes N et N+1 se suivant directement (2021 et 2022, par ex.). L'an prochain, les analyses porteront donc sur une comparaison 2017-2023, et ainsi de suite jusqu'au retour au cycle de 5 ans. Pour en savoir plus : www.insee.fr/fr/information/2008354

¹Eurométropole de Metz, Rives de Moselle, Pays Orne-Moselle, Val de Fensch et Portes de France-Thionville

Population communale 2022



Évolution 2016-2022 de la population communale



III Évolution de la population des EPCI mosellans depuis 2006 (source : Insee)

EPCI	2011		2016		2022		
	Population	TCAM depuis 2006	Population	TCAM depuis 2011	Population	Évolution depuis 2016	TCAM
Arc mosellan	32 504	1,57 %	34 422	1,15 %	35 812	1 390	0,66 %
Bouzonvillois-Trois Frontières	23 734	1,17 %	24 036	0,25 %	24 154	118	0,08 %
Cattenom et environs	25 598	1,37 %	26 788	0,91 %	27 687	899	0,55 %
District urbain de Faulquemont	24 819	0,33 %	24 682	-0,11 %	24 038	-644	-0,44 %
Eurométropole de Metz	224 638	-0,33 %	223 783	-0,08 %	230 314	6 531	0,48 %
Forbach Porte de France	79 682	-0,28 %	77 984	-0,43 %	75 399	-2 585	-0,56 %
Freyming-Merlebach	33 302	-1,00 %	32 281	-0,62 %	31 361	-920	-0,48 %
Haut-Chemin – Pays de Pange	18 336	1,04 %	19 083	0,80 %	19 286	203	0,18 %
Houve-Pays boulageois	22 908	1,46 %	23 221	0,27 %	22 769	-452	-0,33 %
Mad & Moselle**	19 997	0,61 %	19 543	-0,46 %	19 144	-399	-0,34 %
Pays de Bitche	35 042	-0,25 %	34 531	-0,29 %	33 184	-1 347	-0,66 %
Pays de Phalsbourg	17 727	0,46 %	1 7611	-0,13 %	17 096	-515	-0,49 %
Pays Haut – Val d'Alzette**	26 769	0,50 %	28 273	1,10 %	29 465	1 192	0,69 %
Pays Orne-Moselle	52 299	0,08 %	52 729	0,16 %	52 783	54	0,02 %
Portes de France-Thionville	78 686	0,06 %	79 372	0,17 %	84 449	5 077	1,04 %
Rives de Moselle	50 520	0,89 %	51 388	0,34 %	53 122	1 734	0,55 %
Saint-Avold Synergie	55 184	-0,28 %	53 373	-0,67 %	51 750	-1 623	-0,51 %
Sarrebourg Moselle sud	46 751	0,38 %	45 459	-0,56 %	45 143	-316	-0,12 %
Sarreguemines Confluences***	65 362	0,20 %	64 695	-0,20 %	62 507	-2 188	-0,57 %
Saulnois	29 867	0,21 %	29 212	-0,44 %	28 102	-1 110	-0,64 %
Sud messin	15 324	0,86 %	16 065	0,95 %	17 033	968	0,98 %
Val de Fensch	69 099	0,39 %	70 307	0,35 %	70 898	591	0,14 %
Warndt	18 397	-0,08 %	18 053	-0,38 %	17 369	-684	-0,64 %
Moselle*	1 045 146	0,16 %	1 045 271	0,00 %	1 050 721	5 450	0,09 %
Grand Est	5 539 081	0,18 %	5 555 186	0,06 %	5 560 079	4 893	0,01 %

TCAM : Taux de croissance annuel moyen. Il illustre l'évolution annuelle moyenne de la population. En ramenant l'évolution d'une période intercensitaire, à la durée variable, à une année, il permet des comparaisons dans le temps.

*territoire administratif de la Moselle, hors parties meurthe-et-mosellanes des EPCI

**communes localisées en Meurthe-et-Moselle comprises

*** hormis la commune située en Bas-Rhin

© Sainte-Barbe - Communauté de communes Haut-Chemin – Pays de Pange



SOLDE NATUREL & SOLDE MIGRATOIRE, FONDEMENTS DE LA DÉMOGRAPHIE

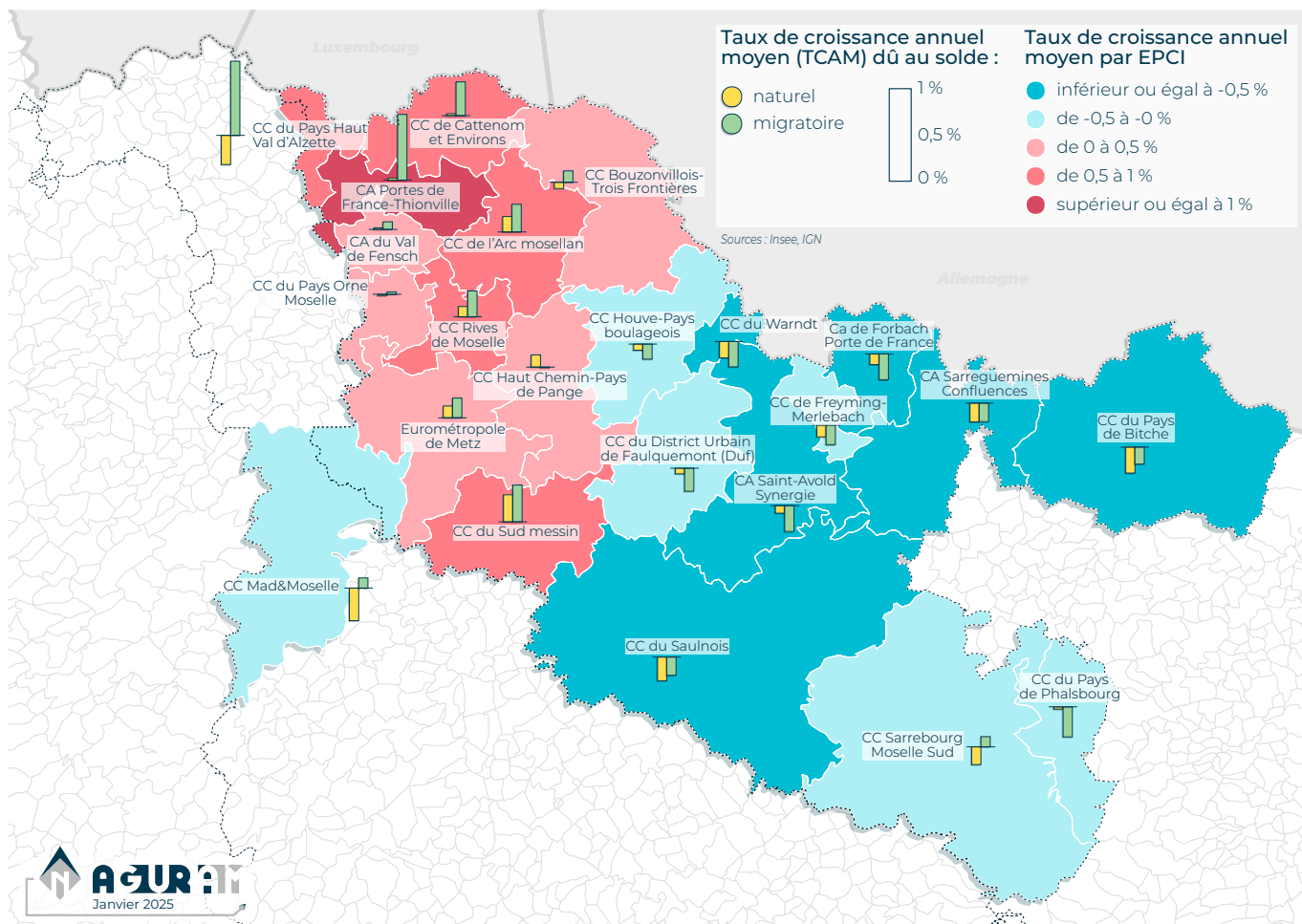
DES CHIFFRES REFLETS DES DYNAMIQUES À L'ŒUVRE DANS LES TERRITOIRES

2 phénomènes contribuent à l'évolution démographique des territoires :

- ◇ **Le solde migratoire**, qui est, à l'échelle d'un territoire donné, « la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de l'année² ». Ce solde est le reflet de l'attractivité, notamment résidentielle, d'un territoire.
- ◇ **Le solde naturel**, qui est « la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès

enregistrés au cours d'une période » sur un territoire défini. Celui-ci est excédentaire (accroissement naturel de la population) ou déficitaire (diminution naturelle de la population). Ce solde est, au-delà de considérations socio-économiques (système de santé, conditions sanitaires, etc.), le reflet de la répartition de la population par classes d'âge, de la natalité et, dans une certaine mesure, de l'attractivité des territoires pour telle ou telle catégorie de population : jeunes ménages, seniors, etc.

Évolution de la population, solde migratoire et solde naturel récents (2016-2022) des EPCI mosellans



² Insee, 2020

ATTRACTIVITÉ, NATALITÉ ET VIEILLISSEMENT : DES TENDANCES DIVERGENTES...

Parmi les 23 EPCI mosellans, **10 connaissent une diminution démographique sur les 2 fronts : le solde naturel et le solde migratoire**. Dans ces territoires, le nombre de décès dépasse celui des naissances – situation résultant souvent d'un vieillissement prononcé de la population – et cet écart n'est pas compensé par l'attractivité résidentielle, comme en témoigne leur solde migratoire négatif.

Cette dynamique peut engendrer un **engrenage défavorable** : le territoire attire peu et peine à retenir les résidents, entraînant un déficit potentiel de personnes en âge de procréer. La natalité locale enregistre une baisse, faisant ainsi diminuer le solde naturel, qui devient déficitaire. Ce phénomène est déjà engagé dans 7 de ces 10 EPCI, dont le solde migratoire était déjà déficitaire à l'issue de la période précédente (2011-2016), mais avec un solde naturel encore positif.

Ces EPCI se situent pour la plupart dans **l'ancien bassin houiller ou en zone rurale**, notamment à l'est et au sud de la Moselle.

À l'opposé, **7 EPCI bénéficient d'une dynamique positive, associant soldes naturels et migratoires positifs**. Cette combinaison alimente un **cercle vertueux**, inverse à la situation décrite précédemment. Il s'agit surtout des **EPCI proches de la frontière luxembourgeoise, ou situés sur l'axe du sillon mosellan**, dont le regain d'attractivité ces dernières années a déjà été souligné.

Attention pourtant : la dynamique nationale est à la baisse du taux de natalité, et le solde naturel, quoique positif, tend généralement à s'amoinrir (il est déjà négatif à l'échelle de la Moselle).

6 autres EPCI se trouvent, enfin, à la croisée des chemins avec **un solde positif, un autre négatif**. Divers profils existent :

- ◇ baisse de population liée au solde naturel, déficitaire, malgré un solde migratoire positif : l'attractivité, éventuellement en rebond ou localisée, ne parvient pas (encore ?) à compenser un vieillissement ancré (Sarrebouurg Moselle sud, Mad & Moselle) ;
- ◇ hausse de population liée à un solde naturel positif, mais avec un solde migratoire déficitaire : seule la CC Haut-Chemin – Pays de Pange est dans ce cas de figure ;
- ◇ hausse de population liée à un solde migratoire positif qui compense un solde naturel négatif : Pays Orne-Moselle, territoire proche de l'équilibre (vieillissement et attractivité précaire), Bouzonvillois –Trois Frontières et Pays-Haut – Val d'Alzette. Dans ces 2 derniers territoires, un effet ciseau entre une population « historique » vieillissante et un très faible taux de natalité parmi les nouveaux résidents (6,1, en baisse pour le Pays-Haut – Val d'Alzette, par exemple, contre 9,1 en Moselle) attirés par la proximité du Luxembourg semble être à l'œuvre.

© ÉcoParc de Micheville - Audun-le-Tiche - 183 logements - Bouygues Batiment Nord-Est



III Contribution à l'évolution de la population des soldes naturels et migratoires (source : Insee)

	Variation 2016-2022	Solde naturel	Solde migratoire
Arc mosellan	1 390	497	893
Bouzonvillois – Trois Frontières	118	-137	255
Cattenom et environs	899	52	847
District urbain de Faulquemont	-644	-126	-518
Eurométropole de Metz	6 531	2 439	4 092
Forbach Porte de France	-2 585	-757	-1 828
Freyming-Merlebach	-920	-346	-574
Haut-Chemin – Pays de Pange	203	215	-12
Houve – Pays boulageois	-452	-130	-322
Mad & Moselle**	-399	-581	182
Pays de Bitche	-1 347	-813	-534
Pays de Phalsbourg	-515	-35	-480
Pays-Haut – Val d'Alzette**	1 192	-774	1 966
Pays Orne-Moselle	54	-62	116
Portes de France-Thionville	5 077	150	4 927
Rives de Moselle	1 734	493	1 241
Saint-Avold Synergie	-1 623	-367	-1 256
Sarrebouurg Moselle sud	-316	-744	428
Sarreguemines Confluences***	-2 188	-1 097	-1 091
Saulnois	-1 110	-627	-483
Sud messin	968	411	557
Val de Fensch	591	100	491
Warndt	-684	-269	-415
Moselle*	5 450	-1 964	7 414
Grand Est	4 893	2 152	2 741

*territoire administratif de la Moselle, hors parties meurthe-et-mosellanes des EPCI

**Incluant communes localisées en Meurthe-et-Moselle

*** hormis la commune située en Bas-Rhin

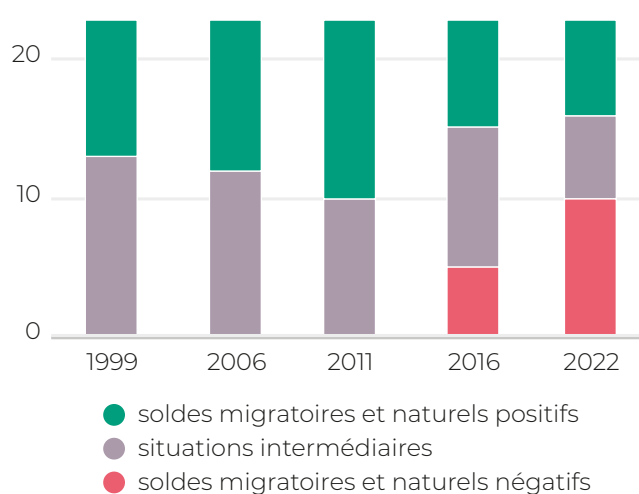
...DONT L’AFFIRMATION EST INQUIÉTANTE

Une mise en perspective sur plusieurs millésimes met en évidence un « **clivage** » croissant à cet égard, avec une **augmentation du nombre d'EPCI déficitaires sur les 2 soldes**, au détriment des situations intermédiaires plus nuancées (gain ou perte sur le solde démographique ou le migratoire) ou positives (gain sur les deux soldes).

L'émergence d'un solde naturel négatif est lié, en Moselle, au manque d'attractivité (solde migratoire négatif) de longue date des territoires en décroissance.

Pour autant, il est à craindre, au regard des tendances nationales (évolution à la baisse du taux de fécondité : 2,03 en 2010, 1,62 en 2024³), que – sans tenir compte de particularités très locales – les territoires en croissance ne puissent à terme plus **compter que sur leur seule attractivité** pour entretenir la croissance du fait de **soldes naturels généralement faibles et à la baisse**.

III Profils démographiques des 23 EPCI



³Insee, janvier 2025. Nombre d'enfant qu'aurait une femme tout au long de sa vie si les taux de fécondité observés en 2024 à chaque âge demeuraient inchangés

RURAL OU URBAIN ? UNE AUTRE LECTURE DES DYNAMIQUES DÉMOGRAPHIQUES

Au-delà d'une approche par périmètre administratif (les EPCI et leurs communes), une analyse par la grille de densité communale (voir ci-contre) est susceptible de faire ressortir un autre clivage : celui de l'urbain et du rural, qui n'est pas propre à la Moselle, mais s'observe à l'échelle nationale.

La population des communes classées dans la **catégorie « rurale »** de la grille de densité **a fortement progressé jusqu'en 2011, pour stagner, puis entamer une baisse légère à partir de 2016**. Dans nombre de communes, en particulier les plus rurales, le vieillissement engendre un solde naturel déficitaire, non compensé par le solde migratoire, en baisse.

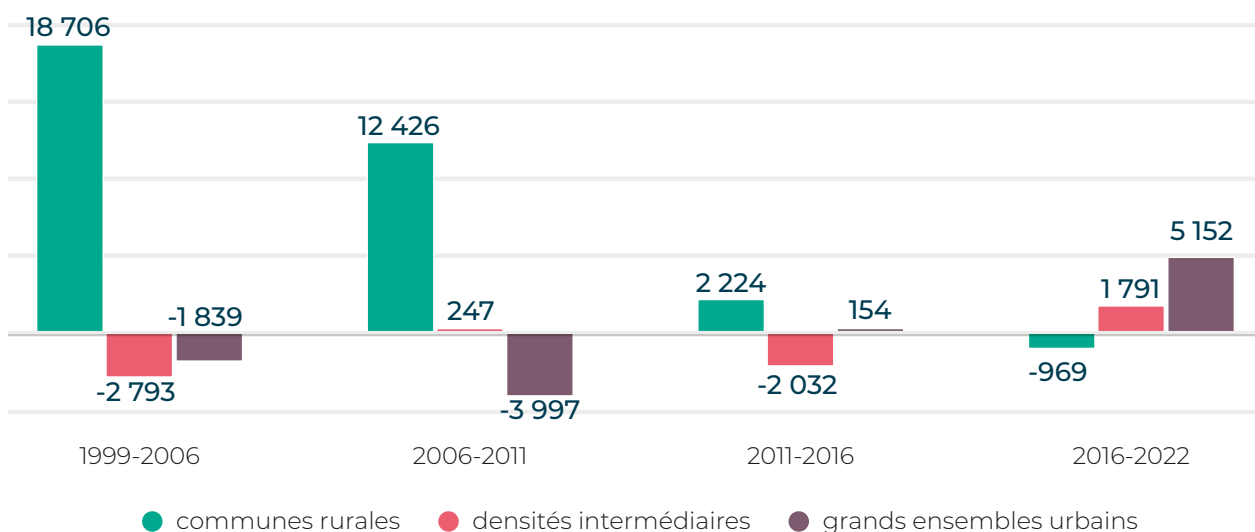
À l'inverse, les communes des grands centres urbains mosellans, et les communes de densité intermédiaire qui leur sont généralement associées (périphéries urbaines) ont connu une baisse de population de 1999 à 2011, pour entamer par la suite une forte remontée, portée par des soldes migratoires à nouveau positifs.

Cette analyse par le seul angle rural/urbain doit cependant être interprétée avec prudence dès que la focale s'affine, même si elle présente un intérêt certain à l'échelle du département. En effet, l'assemblage de communes issues de différents secteurs de la Moselle dans une même catégorie a pour effet de lisser les résultats.

C'est surtout le cas pour les communes de densités intermédiaires, qui regroupent des villes du sillon mosellan et du bassin houiller, aux trajectoires démographiques bien différentes (Forbach et Maizières-lès-Metz, par exemple, ou encore Stiring-Wendel et Yutz).



III Croissance des communes du territoire d'observation* selon la grille de densité communale (source : Insee)



* 23 EPCI mosellans, y compris leurs communes situées hors du département de la Moselle

LA GRILLE DE DENSITÉ - DE QUOI S'AGIT-IL ?

La grille communale de densité s'appuie sur une méthodologie européenne pour caractériser les communes en fonction de la répartition de la population sur leur territoire. Plus la population est concentrée et nombreuse, plus la commune est considérée comme dense. L'appartenance à un niveau de la grille n'est pas simplement liée à la densité moyenne de population calculée pour l'ensemble de la commune (incluant les surfaces non habitées comme les forêts, la montagne et les champs) ; la définition retenue par l'Union européenne prend en compte l'importance de zones concentrant un grand nombre d'habitants sur une faible surface.

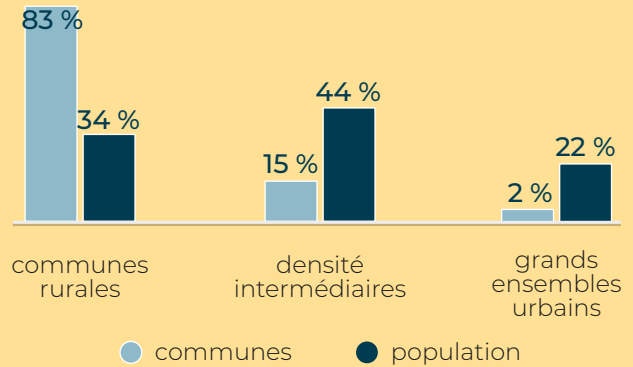
Cette grille à 7 niveaux permet de distinguer (Insee) :

- ◆ au sein des communes rurales : les bourgs ruraux, le rural à habitat dispersé et le rural à habitat très dispersé ;
- ◆ au sein des communes de densité intermédiaire : les centres urbains intermédiaires, les petites villes et les ceintures urbaines ;
- ◆ les communes denses, ou densément peuplées, qui correspondent aux communes des grands centres urbains.

Il résulte de cette catégorisation, associant densité de population et densité du bâti, une représentation

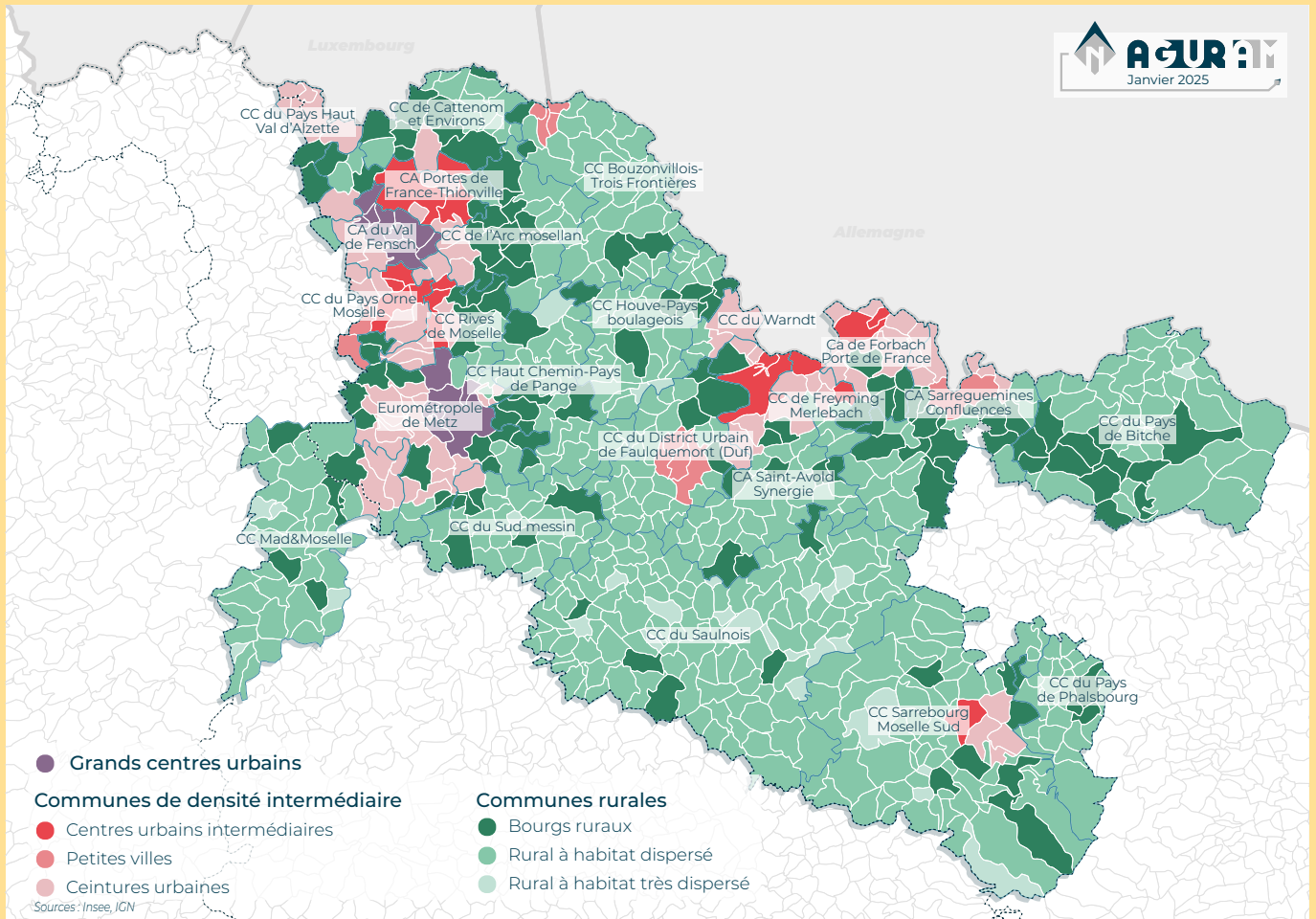
spécifique du territoire, et non intuitive sur certains points. À titre d'exemple, Thionville n'est pas qualifiée de « grand centre urbain », alors que c'est le cas pour plusieurs communes du Val de Fensch.

III Répartition des communes et de la population selon la grille de densité



En 2022, les communes des grands centres urbains (en violet sur la carte ci-après) et secteurs de densité intermédiaire (dégradé de rouge) regroupaient 17 % des communes et 67 % de la population, alors que les communes rurales (dégradé de vert) regroupaient 83 % des communes et 1/3 des habitants de notre territoire d'observation.

III Répartition des communes mosellanes selon la grille de densité définie par l'Insee





SYNTHÈSE/ QUELS ENJEUX & APPROFONDISSEMENTS ?

Sur la période 2016-2022, l'évolution démographique de la Moselle se caractérise, d'un point de vue géographique, par un triple clivage :

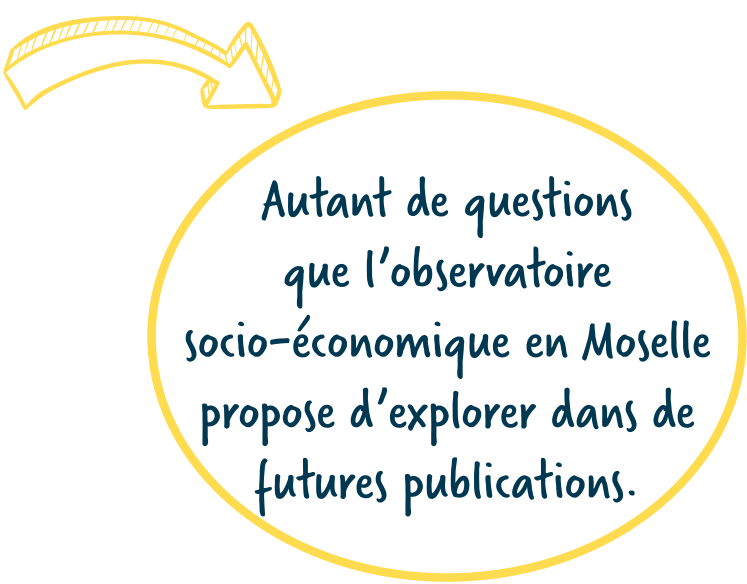
- ◇ une dichotomie **urbain/rural** : les communes rurales perdent de la population, tandis que les communes plus urbaines en gagnent ;
- ◇ une dichotomie **est/ouest** : le sillon mosellan gagne de la population, tandis que le reste du territoire en perd, globalement à l'est d'une ligne Bouzonville-Solgne ;
- ◇ une dichotomie **soldes excédentaires/soldes déficitaires** : de plus en plus, les territoires en croissance bénéficient d'un solde migratoire ET d'un solde naturel positif, tandis que les territoires en baisse ou déprise démographique voient ces 2 soldes s'ancrer en zone déficitaire.

Considérée point par point, cette géographie est imparfaite, mais l'articulation des différents clivages éclaire la lecture qu'il faut avoir aujourd'hui du territoire :

- ◇ **Un sillon mosellan urbain et périurbain** au vieillissement encore modéré et compensé par son attractivité. Cette croissance très métropolitaine est portée par la dynamique économique de l'Eurométropole de Metz et du Luxembourg proche et accessible.
- ◇ Une déprise **des espaces ruraux et des centres urbains éloignés des métropoles** et/ou bénéficiant peu, le cas échéant, des dynamiques économiques de l'Allemagne voisine.

Certaines tendances s'inscrivent désormais dans le temps long. La population de la Moselle étant dans l'ensemble relativement stable, c'est une véritable **redistribution silencieuse et progressive de la population** qui semble être à l'œuvre, et qui interroge :

- ◇ Comment pérenniser le regain d'attractivité des territoires mosellans qui (re)croissent et enrayer la déprise ailleurs ?
- ◇ Y-a-t-il des « vases communicants » de population entre les territoires attractifs et les territoires en difficulté ?
- ◇ Quelle relation avec l'offre d'emploi et son évolution dans les bassins d'emploi mosellans, ou voisins (y compris au Luxembourg et en Sarre) ? Quels impacts potentiels notamment en matière de demande de mobilité domicile-travail ?
- ◇ Un possible retournement de conjoncture pour certains territoires, en lien avec les futurs besoins de main d'œuvre en Sarre où le nombre d'actifs décroît rapidement ?
- ◇ Quelle évolution des différentes classes d'âges selon les territoires ? En particulier, quelle conjonction de l'évolution de la population globale et de la population active ?
- ◇ Comment expliquer les très faibles taux de natalité dans certains territoires a priori dynamiques et plutôt jeunes ?
- ◇ Comment expliquer dans le détail, le cumul, par certains territoires, d'un solde migratoire et d'un solde naturel négatifs, phénomène engendrant une décroissance autoalimentée ?
- ◇ Quelles conséquences des tendances démographiques sur la demande locale de logement, dans un contexte de crise de la production immobilière ?
- ◇ Quelle prise en compte des tendances – à confirmer – dans les documents de planification (SCoT, PLUi ou PLU), pour accompagner l'intensification urbaine (ZAN) ou, au contraire la déprise (« rétrécissement urbain ») ?
- ◇ Quel impact sur l'offre de services des différentes collectivités (bloc communal, département, région et État) : éducation et transports associés, santé, services sociaux, etc. ?
- ◇ Vers la fin de la périurbanisation à large échelle ?
- ◇ etc.



**Autant de questions
que l'observatoire
socio-économique en Moselle
propose d'explorer dans de
futurs publications.**





CHIFFRES-CLÉS 2016-2022

LA MOSELLE

- ◇ 2^e département le plus peuplé de la Région Grand Est, avec **1 050 721 habitants**, derrière le Bas-Rhin (1 157 000 habitants), mais devant le Haut-Rhin (768 000 habitants).
- ◇ **+5 500 habitants** :
 - ◆ un **territoire attractif** : solde migratoire positif (+7 500 hab.) ;
 - ◆ mais le nombre de décès dépasse celui des naissances : **solde naturel négatif** (-2 000 hab.).
- ◇ 1 des 4 départements de la région en croissance (+0,5 %), avec l'Aube (+0,7 %), le Bas-Rhin (+0,7 %) et le Haut-Rhin (+3,2 %).
- ◇ Des **dynamiques très contrastées** entre l'est et l'ouest du territoire :
 - ◆ 11 EPCI, tous situés dans l'ouest, voient leur population croître : +18 750 habitants ;
 - ◆ 12 EPCI, tous dans l'est, voient leur population baisser : -12 800 habitants*.

LES EPCI MOSELLANS

- ◇ Les plus **fortes croissances** :
 - ◆ en nombre d'habitants : **Eurométropole de Metz** (+6 531) et **Portes de France-Thionville** (+5 077) ;
 - ◆ en dynamique : Portes de France-Thionville (1,04 %) et **Sud messin** (0,98 %).
- ◇ Les plus fortes baisses :
 - ◆ en nombre d'habitants : Forbach Porte de France (-2 585) et Sarreguemines Confluences (-2 188) ;
 - ◆ en dynamique : Pays de Bitche (-0,66 %), le Saulnois et le Warndt (-0,64 % respectivement).

LES COMMUNES DE MOSELLE

- ◇ **Metz** est la plus peuplée des communes, devant **Thionville** (42 800 hab.) :
 - ◆ 3^e commune du Grand Est avec **121 700 habitants**, derrière Strasbourg (291 700 hab.), et Reims (178 000 hab.) ;
 - ◆ 2^e plus forte progression parmi les communes de plus de 50 000 habitants du Grand Est : **+3,2 %**, derrière Strasbourg (+4,4 %), et devant Troyes (+3%).
- ◇ « **Top 10** » des plus forte croissances communales de Moselle en nombre d'habitants (taux de croissance 2016-2022) :
 - ◆ Metz (121695 hab.) : +3 805 habitants (+3,2%) ;
 - ◆ Thionville (42 778 hab.) : +2192 habitants (+5,4 %) ;
 - ◆ Yutz (17 497 hab.) : +1 159 habitants (+7,1 %) ;
 - ◆ Fameck (14 759 hab.) : +749 habitants (+5,3 %) ;
 - ◆ Guénange (7 922 hab.) : +731 habitants (+10,2 %) ;
 - ◆ Terville (7 609 hab.) : +680 habitants (+9,8 %) ;
 - ◆ Marange-Silvange (6 517 hab.) : +524 habitants (+8,7 %) ;
 - ◆ Maizières-lès-Metz (11 725 hab.) : +493 habitants (+4,4 %) ;
 - ◆ Audun-le-Tiche (7 268 hab.) : +468 habitants (+6,9 %) ;
 - ◆ Amnéville (10 853 hab.) : +410 habitants (+3,9 %).

** certaines communes de ces EPCI, situées en Meurthe-et-Moselle ou dans le Bas-Rhin, ne sont pas comptabilisées dans le total départemental*



Suivez les prochains travaux de l'Osmos et découvrez nos autres observatoires (territorial transfrontalier, logement neuf, etc.) sur notre site & nos réseaux sociaux.

Agence d'urbanisme d'agglomérations de Moselle

27 place Saint-Thiéobault 57000 METZ // 03.87.21.99.00 // contact@aguram.org
www.aguram.org // @agenceaguram

Directeur de la publication : Régis Brousse // Étude réalisée par : Marie-Charlotte Devin, Fabien Soria
Date de parution : 17/01/2025 // Réalisation graphique et cartographique : Camille Didion, Jérémy Hoffmann